



*Paysages et sites
de mémoire de la
Grande Guerre*

BULLETIN D'ADHESION À L'ASSOCIATION PAYSAGES ET SITES DE MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

Si vous souhaitez soutenir ou participer à notre projet de proposition d'inscription d'un bien transnational sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, vous pouvez adhérer à l'association en tant que membre associé.

Les membres associés peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de l'association et sont tenus informés de ses activités.

J'adhère à l'association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre et je joins un chèque de euros (à l'ordre de l'association)

NOM (individuel, association, commune):

.....

Adresse:

.....

Courriel :

Téléphone – Fax :

MONTANT DE L'ADHESION:

- Individuels et associations : 15 €
- Communes :
 - Moins de 100 h. : 15 €
 - De 100 à 500 h. : 20 €
 - De 500 à 2000 h. : 30 €
 - De 2000 à 5000 h. : 50 €
 - De 5000 à 20 000 h. : 100 €
 - De 20 000 à 50 000 h. : 150 €
 - De 50 000 à 100 000 h. : 200 €
 - Plus de 100 000 h. : 250 €

Vous retrouverez toutes les informations utiles concernant l'association sur le site internet
<http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr/>

Bulletin à retourner à:

Association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre
46, rue Copernic 75116 PARIS